

UNION SPORTIVE
VENDOMOISE

Vendôme, le 18 Juin 1946

Recommandée

N° 517-2.

NOM et adresse du destinataire :
Secrétaire Général Ligue du Centre

Timbre
date

Signature
de l'Agent :

(A remettre par l'Agent des Postes)

Nature de l'objet :
Valeur déclarée :
Remboursement :
Poids :

RECH

Monsieur le Secrétaire Général
de la Ligue du Centre
16 Rue Grande
CHATEAURoux

Monsieur,

Par lettre recommandée, en date du 12 Septembre 1945, Mr JU-BAULT, Secrétaire du P.L. Vendôme, vous a adressé une demande d'homologation pour le terrain de football du Stade de la Rue du 20e Chasseurs à Vendôme en y joignant toutes les pièces nécessaires/

Quelques semaines plus tard Centre-Football a publié un entre-filet à ce sujet disant que le dossier était transmis à la Commission des terrains. Depuis nous n'avons vu paraître aucune autre information, ni n'avons reçu aucune notification. Le P.L. Vendôme a joué, la saison dernière, le championnat de Promotion d'Honneur sans qu'aucune objection n'ait été faite, ce qui nous fait penser que le terrain a bien été homologué.

L'Union Sportive Vendômoise qui prend la suite du Patronage Laïque, désire s'engager, la saison prochaine, en Coupe de France; désirant éviter toute contestation nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire connaître officiellement la suite donnée à cette demande d'homologation.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer Monsieur le Secrétaire l'expression de nos sentiments bien sportifs.

Julien LELEU
Route de Blois
VENDÔME